Image not found or type unknown

Acquisition d'un permis de séjour pour ma compagne étrangère

Par **chamo**, le **25/06/2019** à **21:21**

Bonjour,

Ma compagne est Vénézuélienne et vit actuellement en Equateur en situation semi irrégulière (elle a fait une demande de VISA travail qui n'a jamais abouti, elle doit maintenant soit contracter un avocat pour prouver que la demande a été bien faite (ce qui est le cas) soit payer une amende conséquente et refaire la démarche). Elle aimerait venir vivre en Europe (France ou Espagne), nous nous demandons quel serait le moyen le plus simple pour qu'elle y parvienne.
VISA étudiant : à priori les démarches nécessitent d'avoir un VISA valide dans le pays de résidence.
VISA travail : pas évident de trouver un employeur à distance. Le cas échéant peut-elle faire les démarches depuis l'Equateur (sans VISA valide donc) ? Peut-elle arriver en tant que touriste et trouver un emploi durant les 90 jours légaux ?
Enfin que peut-elle espérer de moi français ? J'ai cru comprendre qu'il fallait attester d'une année de vie commune en France pour qu'elle puisse obtenir un titre de séjour.

Si quelqu'un a des infos ou des retours d'expérience sur un moyen simple de la rapatrier ici je lui en serais fortement reconnaissant.

Merci d'avance de vos réponses.

Par **youris**, le **26/06/2019** à **09:41**

bonjour,
Le pacs peut permettre d'obtenir un titre de séjour après 1 an de vie commune pour le partenaire étranger.
Pour un visa long séjour, il faut des conditins de ressources ainsi qu'une couverture maladie.
Pour le travail, vous connaissez sans doute le chômage important existan en france, il faut que ce soit un métier dit en tension en france.

Votre compagne doit s'adresser à un consulat de france.
Salutations

Par **chamo**, le **26/06/2019** à **10:00**

Bonjour,

Effectivement j'avais repéré l'option pour le pacs, ça peut être une solution. Mais ça ne résout pas la première année où elle doit pouvoir rester légalement en France via un visa (ou une autre option ?).

Vous avez une idée des conditions de ressources ? J'ai peur qu'elles soient un problème...

Oui c'est ce que j'ai cru comprendre, ça semble compliqué de faire faire un visa travail à un employeur.

Merci pour les retours rapides en tout cas !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés